

**SYNDICAT MIXTE INTERDEPARTEMENTAL DE LA VALLEE DE LA LEZE**  
**PROCES VERBAL DU COMITE SYNDICAL**  
**SEANCE DU 21 MAI 2024**

L'an deux mille vingt-quatre, le vingt-et-un mai à quatorze heures dix, les membres du Comité syndical du Syndicat Mixte Interdépartemental de la Vallée de la Lèze se sont réunis à la mairie de Saint Sulpice sur Lèze, sur convocation qui leur a été adressée par courrier en date du sept mai deux mille vingt-quatre, sous la présidence de Jean-Claude GIRAUD.

**Présents :**

Titulaires : GIRAUD Jean-Claude, GRANGE Régis, GILAMA Chantal, ALBERO Elisabeth,

**Excusés :**

BERGIA Jean-Marc, MARTINEZ Jean-Jacques, MORERE André, RUEDA Michel, SEYTEL Isabelle, BOYER Denis, CALMES Nicolas, CAMPAGNE ARMAING Fanny, LACAMPAGNE Patrick, CONDIS Sylvette, GAY Jean-Louis, VIEL Pierre, ANTOLINI Dominique, ARNAUD Véronique, BOY Francis, CANTEGRIL Jean-Marc, CAUHAPE Jean-Louis, COURNEIL Jean-Claude, DEDIEU Alain, JALOUX Philippe, DEJEAN Jean-Paul, DESCUNS Lyliane, LABORDE Jean, LASSALLE Yvon, VANDERSTRAETEN François, DEKKIL Alain.

Jean-Claude GIRAUD ouvre la séance et présente les excuses du Président Jean-Jacques MARTINEZ, retenu par des obligations à Labarthe sur Lèze.

Elisabeth ALBERO est élue secrétaire de séance à l'unanimité.

Jean-Claude GIRAUD constate que le quorum n'est pas atteint. Il remercie les délégués qui se sont déplacés et indique que le Comité syndical sera réuni à nouveau le vingt-sept mai deux mille vingt-quatre à dix-huit heures.

Jean-Claude GIRAUD lève la séance à quatorze heures vingt.

La Secrétaire de séance,



Elisabeth ALBERO

Le Président,

Jean-Jacques MARTINEZ



Pour le Président et par délégation,

Le Vice-Président,

Jean-Claude GIRAUD

